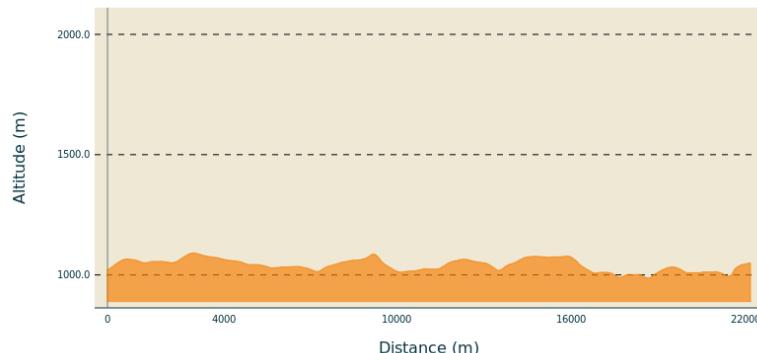


Tour de Pays VTT Ardèche Hautes Vallées (étape 3) : de Devesset à Saint-Agrève

Val Eyrieux



Profil altimétrique



Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 22.2 km

Dénivelé positif : 410 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Thèmes : Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine agricole, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Devesset (Montabonnel)

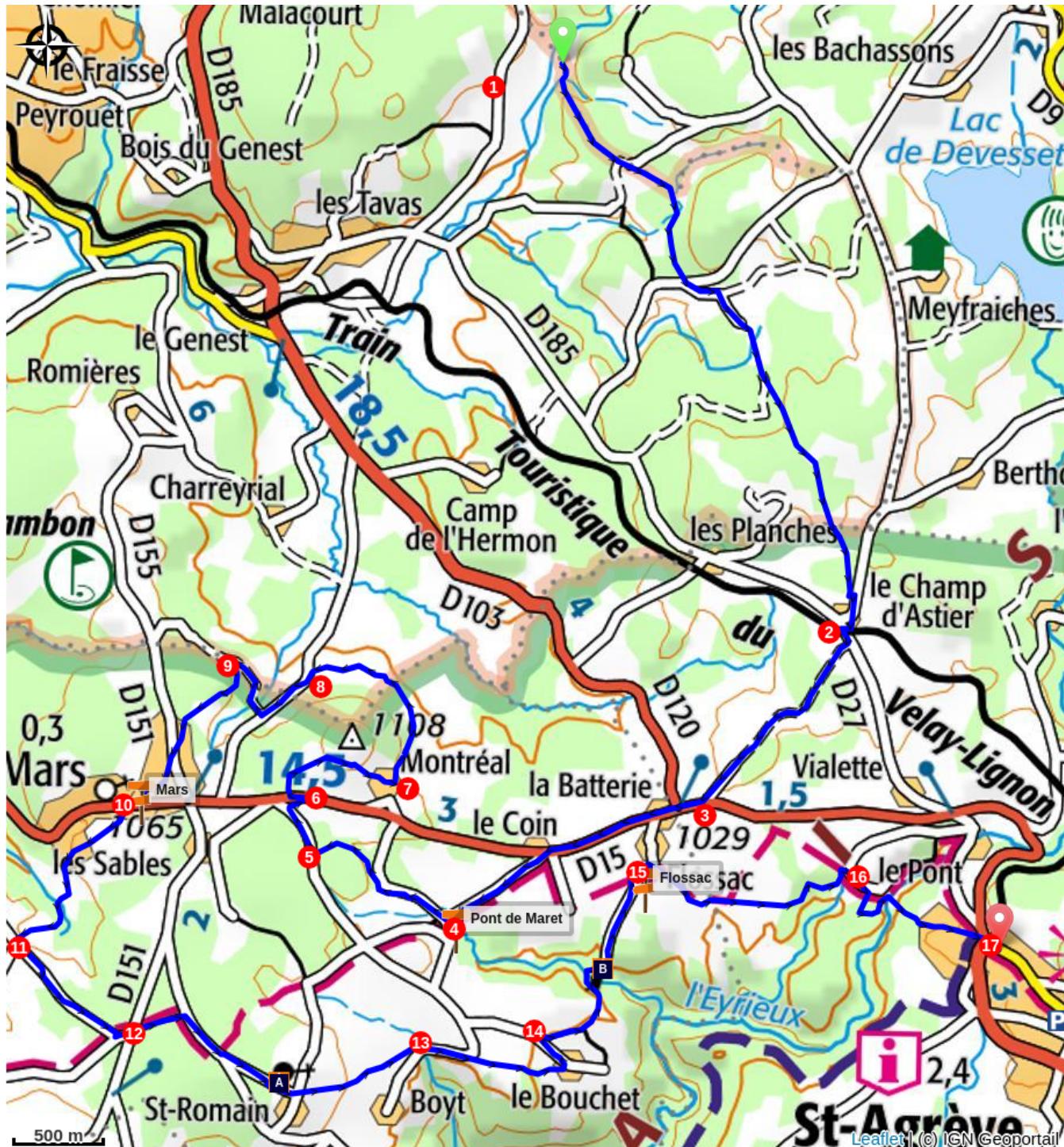
Arrivée : Saint-Agrève (Gare touristique)

Balisage : ➤ VTT Itinérance

Communes : 1. LE CHAMBON-SUR-LIGNON 2. DEVESSET 3. SAINT-AGREVE 4. MARS

1. A partir de *Montabonnel* remonter à travers bois jusqu'à la route. Prendre en face direction *Sauvageon*.
Suivre le chemin, couper une petite route puis rejoindre *Le Champs d'Astier*.
2. A *Champ d'Astier*, reprendre la petite à droite, couper la D 27 et aller à gauche sur 80 m. Tourner à droite et prendre la piste à travers champs.
3. Au niveau de la D 15 aller à droite sur 900 m et récupérer à gauche une petite route (GR7 - GR420) qu'il faudra suivre sur 700 m.
4. Tourner à droite par la petite route, dépasser la maison *la Pireyre Haut* et 300 m après prendre le chemin à gauche dans la forêt.
5. A la route aller à droite et à la maison *Duprenne* quitter la route à droite pour rejoindre la D15.
6. Prendre à gauche puis ensuite à droite le chemin du *Château de Montréal*.
7. Après la descente aller à gauche entre les maisons de *Montréal*.
8. Reprendre la petite route des *Saliques* à gauche. Au prochain carrefour aller à droite, puis à gauche sur 200 m.
9. Quitter la piste et monter à gauche dans le bois pour rejoindre le village de *Mars* (camping).
10. Traverser la D15 et prendre la direction de *Jean de Mars*. Descendre la route et retrouver le *chemin des Rases*.
11. Au carrefour avec le *chemin de Perrette*, aller à gauche, remonter la jusqu'à retrouver la D 151.
12. Traverser la D151 pour aller en face par le GR. Rejoindre le hameau de *St-Romain* (observatoire astronomique), puis après la petite église descendre le chemin sous le cimetière.
13. Retrouver une petite route au niveau de *Merlanson*, puis aller en face par la piste et rejoindre *Le Bouchet*. Remonter la route sur 200 m.
14. Quitter la route et passer à droite par la piste jusqu'au *Château de Flossac*. Garder la route et reprendre le GR7- GR420 à *Flossac*.

15. Aller à droite et encore à droite par la petite route. Suivre le GR . Dépasser la ferme Moze et aller tout droit, laisser le GR à votre gauche.
 16. Aux maisons *la Scie*, aller à droite par la piste et descendre ensuite dans la forêt pour couper en bas la rivière *Eyrieux*.
 17. Dans *Saint-Agrève* après le rond point proche du train touristique rejoindre par la gauche le *Mont Chiniac* pour un point de vue panoramique sur les Monts d'Ardèche. Descendre et traverser *Saint-Agrève*.
- Vous avez accompli la boucle Nord du Tour de Pays.**



 **VTT**

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

Recommandations

Ne pas se garer sur la *Place Félicie d'Asseyne*, le **lundi étant un jour de marché**.
Stationner sur la **Place des Cévennes**, autorisé pour un stationnement sur plusieurs jours.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Place des Cévennes, Saint-Agrève